



Clés d'accès personnelles pour accéder aux services digitaux de l'Application Prescrire

L'Abonnement à *Prescrire* avec son *Application Prescrire* donne accès à de nombreux services digitaux. Pour s'y connecter, il est indispensable de disposer de ses clés d'accès Prescrire :

- son identifiant, qui est l'adresse courriel d'inscription au site www.prescrire.org ;
- et son mot de passe d'accès au site et autres services.

Pas encore inscrit(e) au site www.prescrire.org ?

L'inscription au site Prescrire est automatique pour les abonnements souscrits en ligne. Sinon, pour enregistrer ses clés d'accès en quelques "clics" :

1. Rendez-vous à l'adresse www.prescrire.org puis cliquez sur "S'inscrire au site" situé en haut à droite de la page d'accueil.
2. Renseignez et validez le formulaire d'inscription avec :
 - votre numéro d'abonné(e), figurant sur la facture d'abonnement et sur le film enveloppant la revue pour son acheminement postal ;
 - le code postal correspondant à l'adresse où vous recevez *Prescrire* ;
 - une adresse courriel valide sera votre identifiant aux services digitaux de *Prescrire* ;
3. Choisissez un mot de passe choisi par vos soins (6 à 12 caractères) ;
4. Activez votre compte.

Un courriel vous confirmera votre inscription au site Prescrire.

Clés d'accès Prescrire oubliées ?

Vous avez oublié votre identifiant et/ou votre mot de passe ? Rendez-vous à l'adresse <https://www.prescrire.org/fr/RecoverPassword.aspx>, ou "cliquez" sur "Clés d'accès oubliées ?" sous le champ de saisie du mot de passe de l'espace d'identification au site internet. Muni de votre numéro d'abonné, vous pourrez recevoir un nouveau mot de passe à l'adresse courriel retenue identifiant. En l'absence de réception du courriel, pensez à vérifier si ce courriel n'est pas parmi les "courriers indésirables" de votre compte courriel.

Rester connecté-e

Une fois établie la connexion de l'*Application Prescrire*, vos clés d'accès Prescrire sont mémorisées. Il ne vous est plus nécessaire de vous identifier lors des utilisations ultérieures, tant que vous ne modifiez pas ces identifiants. Vous pouvez quitter et rouvrir l'Application sans vous identifier. Pour une utilisation fluide, y compris en mode "Hors ligne", ne vous déconnectez pas.

C'est grâce à cette identification que vous retrouvez vos "Notes" et vos "Favoris", quels que soient l'ordinateur, la tablette ou le smartphone que vous utilisez.

L'*Application Prescrire* en version ordinateur est à télécharger sur le site www.prescrire.org. Les versions mobiles sont à télécharger dans GooglePlay (Android) ou AppStore (iOS).

©Prescrire - octobre 2019